

Principaux chiffres sur les effectifs et les rémunérations des grandes collectivités du Rhône

CANOL a examiné les bilans sociaux et les états du personnel de la **ville de Lyon**, du **Grand Lyon**, du **conseil général** et de la **région Rhône-Alpes** à fin 2011. Nous les avons comparés à ceux obtenus en 2001 et 2008 afin d'en déterminer l'évolution.

Vous trouverez ci-dessous les principaux résultats :

Conseil Régional	2001	2008	2011	2008/2001	2011/2008	2011/2001
Effectifs au 31/12	637	6 232	6 521	878%	5%	924%
dont : - siège	637	1 383	1 446	117%	5%	127%
- Lycées	-	4 849	5 075		5%	
Salaire net moyen d'un agent siège		32 720 €	34 645 €		5,9%	
Salaire net moyen d'un agent Lycées		19 105 €	21 459 €		12,3%	
Coût moyen d'un agent siège	47 925 €	46 619 €	50 111 €		7,5%	4,6%
Coût moyen d'un agent Lycées		27 251 €	29 984 €		10,0%	
Absentéisme (jours/an) siège	11,9	19,5	18,4		-5,8%	55,2%
Absentéisme (jours/an) Lycées		29,2	33,4		14,3%	

- Les effectifs croissent d'une manière exponentielle, y compris pour les techniciens des Lycées qui ont été incorporés en 2007
- l'absentéisme s'est aggravé dans les lycées. Au siège, après une forte augmentation jusqu'en 2008, il se stabilise. Il est à noter que l'absentéisme est calculé en jours travaillés, c'est-à-dire hors week-ends, congés et jours de RTT, qu'il est, selon l'INSEE de 13,5 jours en moyenne en France et de l'ordre de 8 jours/an dans les entreprises privées...

Conseil général Rhône	2001	2008	2011	2008/2001	2011/2008	2011/2001
Effectifs au 31/12	3 587	5 506	5 596	53,5%	1,6%	56,0%
Salaire net moyen d'un agent	24 700 €	30 440 €	31 683 €	23,2%	4,1%	28,3%
Coût moyen d'un agent	35 015 €	42 336 €	45 122 €	20,9%	6,6%	28,9%
Absentéisme (jours/an)	15,0	24,7	27,8	64,5%	12,6%	85,3%

- le département, volontairement ou involontairement, ne fait plus la distinction entre les techniciens des collèges, transférés par l'Etat en 2007 et le reste du personnel. Il semblerait qu'il les inclut abusivement dans les « maisons du Rhône » !
- l'absentéisme se développe à grands pas !

Grand Lyon	2001	2008	2011	2008/2001	2011/2008	2011/2001
Effectifs au 31/12	4 364	4 603	4 733	5,5%	2,8%	8,5%
Salaire net moyen d'un agent	24 725 €	29 927 €	32 014 €	21,0%	7,0%	29,5%
Coût moyen d'un agent	34 798 €	43 246 €	46 127 €	24,3%	6,7%	32,6%
Absentéisme (jours/an)	28,1	29,2	32,4	4,0%	10,8%	15,2%

- sans acquisition de missions nouvelles, le Grand Lyon continue à embaucher allègrement,
- l'absentéisme est en constante augmentation, en dépit de la diminution du nombre de jours travaillés du fait de la mise en place de l'ARTT en 2002, qui a justifié de nouvelles embauches

Ville de Lyon	2001	2008	2011	2008/2001	2011/2008	2011/2001
Effectifs au 31/12	7 528	8 032	7 629	6,7%	-5,0%	1,3%
Salaire net moyen d'un agent	22 888 €	26 498 €	28 250 €	15,8%	6,6%	23,4%
Coût moyen d'un agent	32 213 €	39 369 €	40 315 €	22,2%	2,4%	25,1%
Absentéisme (jours/an)	34,2	29,8	30,2	-12,9%	1,2%	-11,8%

- La ville de Lyon, qui, jusqu'en 2008, avait accru très sensiblement ses effectifs (+504 agents depuis 2001), ce que nous lui avons reproché, a commencé à les réduire (-403 en 3 ans)
- elle avait parallèlement réduit légèrement l'absentéisme, mais il reste beaucoup trop élevé.

Des informations plus détaillées sont disponibles à la rubrique « la gestion des collectivités ».

Analyse des bilans sociaux de la région Rhône-Alpes de 2001 à 2011

Informations	2001	2008			2011			croissance siège		croissance TOS
		total	TOS	siège	total	TOS	siège	11/01	11/08	11/08
Charges de personnel										
- Salaires (K€)	20 376	137 793	92 639	45 154	162 052	108 906	53 146	161%	18%	18%
- Charges (K€)	7 000	58 819	39 499	19 320	62 580	43 265	19 315	176%	0%	10%
masse salariale A+B (K€)	27 376	196 612	132 138	64 474	224 632	152 171	72 461	165%	12%	15%
- œuvres sociales (K€)	900	4 313			10 411					
Total charges de personnel (K€)	28 276	200 925	132 138	64 474	235 043	152 171	72 461	156%	12%	15%
rémunérations titulaires (K€)		117 578	81 482	36 096	151 661	107 720	43 941		22%	32%
Charges de fonctionnement (K€)		1 445 215			1 541 504					
Part masse salariale		13,9%			15,2%					
Effectif total	610	6 229	4 849	1 380	6 609	5 075	1 534	151%	11%	5%
Salaires moyen d'un agent C/I	33 403	22 121	19 105	32 720	24 520	21 459	34 645	4%	6%	12%
Coût moyen d'un agent G/I	46 354	32 241	27 251	46 619	36 044	29 984	50 111	8%	7%	10%
Salaires moyen net d'un titulaire		22 426	19 620	33 116	27 238	24 404	35 870		8%	24%
Répartition effectif par catégorie										
- Catég A	193	561	-	561	664		664	244%	18%	
- Catég B	90	312	17	295	361	44	317	252%	7%	159%
- Catég C	280	5 243	4 832	411	5 441	5 031	410	46%	0%	4%
- total titulaires	563	5 243	4 153	1 090	5 568	4 414	1 225	118%	12%	6%
- non titulaires	74	989	696	293	882	661	221	199%	-25%	-5%
Effectif total	637	6 232	4 849	1 383	6 521	5 075	1 446	127%	5%	5%
Absentéisme (nb de jours)										
- maternité	1983	13 384	3894	9490	9 695	3 520	6 175			
- maladie	5352	88 600	76636	11964	116 154	100 584	15 570			
- longue maladie		47 247	42300	4947	43 546	39 641	3 906			
- Accidents du Travail	214	19 367	18761	606	26 513	25 563	950			
- congés exceptionnels	1316	-			-					
total jours d'absence	8865	168 597	141591	27007	195 908	169 307	26 601			
- grèves		4 904								
Absentéisme total	8865	173501	141591	27007	195908	169307	26601			
Nb jours d'absence/ agent/an	13,9	27,1	29,2	19,5	30,0	33,4	18,4		-6%	14%

- les bilans sociaux de la région séparent nettement le personnel TOS (techniciens et ouvriers spécialisés) des lycées – transférés en 2007 - du reste du personnel, que nous avons dénommé « siège », bien qu'il y ait certains agents permanents dans les antennes départementales, à Bruxelles et même à Ouagadougou (aide au tiers monde oblige !)
- il est donc plus judicieux de regarder séparément les effectifs et les coûts du siège et ceux des TOS des lycées :
- Siège :
- l'effectif total qui était de 610 personnes en 2001, continue à prospérer, même sans transfert de nouvelles compétences. Il était de 1 534 personnes à fin 2011, soit 154 embauches nettes depuis 2008, en 3 ans, et sans acquisition de compétence nouvelle
- en 3 ans, les salaires distribués ont augmenté de 18%
- alors que le personnel non-qualifié (catégorie C) stagne depuis 2008, les embauches ont lieu dans les catégories A et B, les plus qualifiées et les mieux rémunérées.
- on constate une diminution sensible des non-titulaires au profit des titulaires : beaucoup de contrats Galland, à durée déterminée ont été titularisés. Une grande partie des non-titulaires (une centaine) est employée en « renfort » pour remplacer des titulaires absents pour cause de maladie ou de maternité.
- l'absentéisme est élevé, plus du double de celui constaté dans le privé, mais nettement inférieur à celui constaté à la ville de Lyon, au Grand Lyon et au département du Rhône. Cela est dû à la structure de l'effectif : il y a une proportion beaucoup plus importante de catégories A et B ; ceux-ci se mettent moins en congé-maladie que le personnel de catégorie C.

Analyse des bilans sociaux du Département du Rhône de 2001 à 2011

	2001	2008	2011	08/01	11/08	11/01
Effectifs au 31/12	3 587	5 506	5 596	53%	2%	56%
Catégorie A	561	968	962	73%	-1%	71%
Catégorie B	1 748	1 826	1 781	4%	-2%	2%
Catégorie C	1 277	2 222	2 385	74%	7%	87%
Titulaires	3 234	4 642	4 780	44%	3%	48%
Non titulaires	353	646	658	83%	2%	86%
Assistants familiaux		490	468		-4%	
masse salariale (K€)	125 600	233 100	252 500	86%	8%	101%
total salaires nets (K€)	88,6	167,6	177,3	89%	6%	100%
coût moyen d'un agent	35 015 €	42 336 €	45 122 €	21%	7%	29%
salaires annuels moyens agents	24 700 €	30 440 €	31 683 €	23%	4%	28%
Absentéisme (jours/an)	15,0	24,7	27,8	64%	13%	85%

- la première remarque est qu'il est difficile de s'y retrouver parmi les différents chiffres fournis par le département du Rhône : les chiffres diffèrent suivant que l'on regarde le bilan social à fin 2001 ou l'état du personnel à fin 2011 du compte administratif.
- la répartition des titulaires/non titulaires publiée dans le bilan social 2008 est différente de celle que l'on trouve dans le bilan social 2011 pour l'année 2008 !
- mais CANOL a l'habitude de ces différences, on les rencontre à chaque fois que l'on se penche sur les chiffres du conseil général : aide personnalisée à l'autonomie, personnes handicapées, RSA,...
- à la différence de la région, qui a conservé la séparation du personnel des lycées transféré en 2007 avec celui des autres services, il n'est pas possible de faire cette distinction pour le personnel des collèges : il n'est indiqué nulle part en 2011 où on a mis les 703 techniciens et ouvriers spécialisés (TOS) des collèges transférés en 2007. Si on regarde l'état du personnel à fin 2011, ils se trouvent dans la filière dite « technique », on en trouve alors 1 287 ! Et dans le bilan social 2011, ils semblent figurer dans les MDR (maisons du Rhône) où on trouve 3 187 agents, alors qu'il aurait été si simple de les considérer ce qu'ils sont, c'est-à-dire une filière à part... mais la simplicité n'est pas la qualité première trouvée au Département !
- les effectifs augmentent régulièrement : 2% en 3 ans, les embauches se faisant essentiellement en personnel non qualifié (catégorie C) et pour du personnel titulaire.
- l'absentéisme est très élevé,... mais de 10% environ inférieur à celui constaté à la ville de Lyon et au Grand Lyon.

Analyse des bilans sociaux du Grand Lyon de 2001 à 2011

	2001	2008	2011	08/01	11/08	11/01
Effectifs au 31/12	4 364	4 603	4 733	5%	3%	8%
Catégorie A	442	615	693	39%	13%	57%
Catégorie B	435	567	604	30%	7%	39%
Catégorie C	3 474	3 421	3 436	-2%	0%	-1%
Titulaires	4 145	4 407	4 733	6%	7%	14%
Non titulaires	219	196	233	-11%	19%	6%
masse salariale (K€)	151 860	199 060	218 318	31%	10%	44%
total salaires nets (K€)	107 902	137 753	151 521	28%	10%	40%
coût moyen d'un agent	34 798 €	43 246 €	46 127 €	24%	7%	33%
saire annuel moyen agent	24 725 €	29 927 €	32 014 €	21%	7%	29%
Absentéisme (jours/an)	28,13	29,25	32,42	4%	11%	15%

- Malgré des missions qui ont très peu changé en 10 ans, le Grand Lyon continue à gonfler ses effectifs : encore 130 personnes supplémentaires embauchées en 3 ans depuis 2008.
- cet accroissement d'effectifs se produit essentiellement dans les catégories les plus hautes : il apparaît donc que l'effectif d'agents de catégorie C, les moins qualifiés, stagne alors que ceux des échelons B et C, plus qualifiés, augmentent fortement. Quelle en est la raison ?
- la masse salariale augmente en conséquence, les salaires et les coûts par agent suivant l'évolution du coût de la vie.
- l'absentéisme est de plus en plus élevé : + 11% en 3 ans, plus de 32 jours en moyenne par an ... en plus des week-ends, des congés normaux et des jours ARTT
- le Grand Lyon ne respecte toujours pas la loi sur l'ARTT, faisant travailler ses agents 32 heures de moins que l'horaire annuel légal (1 608 h)

Analyse des bilans sociaux de la ville de Lyon de 2001 à 2011

	2001	2008	2011	08/01	11/08	11/01
Effectifs au 31/12	7 528	8 032	7 629	7%	-5%	1%
Catégorie A	702	973	962	39%	-1%	37%
Catégorie B	1 159	1 333	1 164	15%	-13%	0%
Catégorie C	5 667	5 726	5 035	1%	-12%	-11%
Titulaires	5 848	6 454	6 019	10%	-7%	3%
Non titulaires	1 680	1 578	1 610	-6%	2%	-4%
masse salariale (K€)	242 500	316 208	307 560	30%	-3%	
total salaires nets (K€)	172 305	212 828	215 521	24%	1%	25%
coût moyen d'un agent	32 213 €	39 369 €	40 315 €	22%	2%	25%
salaire annuel moyen agent	22 888 €	26 498 €	28 250 €	16%	7%	23%
Absentéisme (jours/an)	34,23	29,83	30,19	-13%	1%	-12%

- la ville de Lyon a commencé à réduire ses effectifs pléthoriques : 403 personnes en moins en 3 ans.
- Alors qu'en 2008, 391 agents étaient mis à la disposition d'autres structures en 2011, il n'y en a plus que 80, les 302 agents travaillant au Centre Communal d'Action sociale (CCAS) ne figurent plus dans les effectifs. Cependant si les effectifs globaux diminuent, cette baisse ne concerne que les agents d'exécution (catégories B et C). Les cadres (catégorie A) ont vu leur nombre s'accroître de 37% depuis 2001... ceci sans changement notable dans les missions qu'assume la ville !
- du fait de cette perte d'effectifs, la masse salariale a pu baisser de 3% depuis 2008.
- Le salaire annuel net moyen d'un agent s'établit à 28 250 €. Avec les charges, chaque agent représente un coût moyen de 40 315 € pour la ville.
- la plaie principale demeure l'absentéisme avec 30 jours par agent, même s'il a été réduit depuis 2001 !
- la ville de Lyon ne respecte toujours pas la loi sur l'ARTT, faisant travailler ses agents 32 heures de moins que l'horaire annuel légal (1 608 h)